

Cote du document:	EB 2006/89/R.37/Rev.1
Point de l'ordre du jour:	15 b)
Date:	14 décembre 2006
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Cœuvrer pour que les ruraux pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président

Proposition de don à la

Coalition internationale pour l'accès à la terre afin de lui permettre d'améliorer sa performance

Conseil d'administration — Quatre-vingt-neuvième session
Rome, 12-14 décembre 2006

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec la responsable du FIDA ci-après:

Isabel Lavandenz-Paccieri

Directrice de la Division Amérique latine et Caraïbes

téléphone: +39 06 5459 2318

courriel: i.lavandenz@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Recommandation d'approbation	iii
Proposition de don à la Coalition internationale pour l'accès à la terre afin de lui permettre d'améliorer sa performance	1
I. Introduction	1
II. Un programme de changement	1
III. Un processus de deux ans	2
IV. Finalités et objectifs du don proposé	3
V. Demande de don	4
VI. Financement du programme par la mobilisation de fonds auprès d'autres sources	5
VII. Recommandation	5

Appendice

Logical framework
(Cadre logique)

Sigles et acronymes

ACDI	Agence canadienne de développement international
La Coalition	Coalition internationale pour l'accès à la terre

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation, telle que figurant au paragraphe 20, relative à la proposition de don au bénéfice de la Coalition internationale pour l'accès à la terre afin de lui permettre d'améliorer sa performance et soutenir sa transformation institutionnelle.

Proposition de don à la Coalition internationale pour l'accès à la terre afin de lui permettre d'améliorer sa performance

I. Introduction

1. La Coalition internationale pour l'accès à la terre (ci-après dénommée «La Coalition») a été créée à l'issue de la Conférence de 1995 sur la faim et la pauvreté dans le but de mettre en place un mécanisme regroupant un certain nombre de parties prenantes – dont des organisations de la société civile et des organisations intergouvernementales – ayant pour objectif de répondre efficacement au problème de l'accès à la terre dans le monde. La Coalition a été formellement constituée en 2003.
2. La Coalition est administrée par une Assemblée des membres qui se réunit tous les deux ans, et par un Conseil de la Coalition composé de 14 membres faisant office de conseil d'administration, qui siège deux fois par an. Les activités de la Coalition sont coordonnées par un secrétariat dont les bureaux se trouvent au siège du FIDA à Rome.
3. La Coalition a pour objectif de renforcer les capacités de ses membres et partenaires à devenir des institutions plus efficaces en donnant la possibilité à des communautés de ménages ne disposant que de peu de ressources, ou privés de terres, d'obtenir et conserver un accès sûr à la terre, notamment par le biais de processus visant à encourager l'élaboration de politiques foncières en faveur des pauvres à l'échelon national.
4. La Coalition se trouve à la croisée des chemins. Si l'évaluation externe indépendante réalisée récemment a confirmé qu'elle avait sa raison d'être au sein de la communauté toujours croissante des institutions travaillant sur les questions foncières, il est néanmoins apparu qu'elle devait changer son mode de fonctionnement et mieux cibler son approche des problèmes, en se fixant des objectifs dans les domaines où elle dispose d'un avantage comparatif.

II. Un programme de changement

5. Outre l'évaluation externe, d'autres processus contribuent à la définition du cadre général des plans et stratégies de la Coalition, actuellement en cours d'élaboration pour 2007-2010¹. Ces processus comprennent:
 - une évaluation, entreprise à la demande de la Coalition, du Mécanisme d'autonomisation des communautés
 - une étude sur dossier du Programme de connaissances et du Programme de soutien aux réseaux
 - un examen des enseignements tirés des autres domaines d'activité de la Coalition
 - une étude des points forts et des points faibles des politiques de la Coalition et de ses activités de plaidoyer, relevés par ses membres et partenaires.
6. La Coalition a élaboré un programme de changement dans le but de renforcer son efficacité et son efficience et pouvoir ainsi mener à bien sa mission. Ce programme vise à améliorer les performances futures, ce qui, pour la Coalition, implique de consolider l'alliance de ses membres et partenaires afin de réaliser les objectifs stratégiques qu'elle s'est fixés. Concernant le changement de certains domaines

¹ On en trouvera le résumé dans l'annexe II du Plan d'action de la Coalition approuvé par le Conseil de la Coalition.

d'activités, la décision en a été prise par l'Assemblée des membres lors de sa réunion en 2005.

7. Le secrétariat de la Coalition a élaboré un plan d'action définissant un certain nombre de projets de changements institutionnels et programmatiques fondés en premier lieu sur les conclusions et recommandations de l'évaluation externe. Le FIDA donne son aval à ce plan en tant qu'il constitue une condition de la poursuite de son soutien à la Coalition durant cette période de transition, au cours de laquelle il décidera de la forme la plus appropriée à donner par la suite à ses relations avec la Coalition. Le FIDA prend acte du fait que ce processus comportera, outre l'approbation du plan d'action par le Conseil de la Coalition, obtenue à sa réunion des 7 et 8 novembre 2006, celle du plan d'action et d'un nouveau cadre stratégique par l'Assemblée des membres en avril 2007.

III. Un processus de deux ans

8. Un examen des processus et des délais nécessaires à la mise en œuvre des modifications prévues laisse à penser que les réformes institutionnelles devraient prendre environ 18 mois, et les changements aux programmes quelque deux ans.
9. Durant ce processus de deux ans, la Coalition poursuivra son programme de travail, à savoir les programmes et activités dont la réalisation est prévue avec le concours des différents partenaires de financement actuels, tels que l'Agence canadienne de développement international (ACDI), la Direction du développement et de la coopération suisse et le Fonds belge de survie (FBS), ainsi qu'avec la Commission européenne dans le cadre d'un accord de programme sur le point d'être signé².
10. Cette période de deux ans verra le réaligement des activités actuelles au sein d'un cadre stratégique de programmation axé sur trois objectifs. Premièrement, la Coalition renforcera le dialogue entre les différentes parties prenantes et ainsi leur engagement de défendre les politiques et pratiques foncières en faveur des pauvres. Deuxièmement, la Coalition apportera son soutien aux activités de renforcement des capacités et de développement des réseaux aux fins d'autonomisation collective. Troisièmement, la Coalition mènera un travail de plaidoyer en matière de politique et de législation foncières en faveur des pauvres en appelant au respect des accords internationaux. Tout en mettant en place le nouveau cadre de programmation, la Coalition, entre autres actions durant 2007 et 2008, aura à cœur: i) de développer des stratégies au niveau régional avec des partenaires en Afrique, en Amérique latine et en Asie; ii) de renforcer ses activités d'échange de connaissances, d'extension des réseaux et d'autonomisation des communautés avec les 65 partenaires qui participent à ses programmes intéressant la société civile; iii) d'étendre ses programmes de soutien aux réseaux, d'échange des connaissances et de renforcement des capacités afin de s'adjoindre au moins 12 nouveaux partenaires; iv) de développer ses programmes conjoints de pays avec le FIDA, notamment au Niger et en Ouganda, au sein du partenariat tripartite FIDA/FBS/Coalition; v) de reproduire l'expérience des programmes de partenariat LAND (Alliances foncières pour le développement national); vi) d'élaborer un programme visant à définir des indicateurs fonciers permettant de contrôler les progrès réalisés, dans le but de promouvoir l'application des réglementations et des accords nationaux et internationaux; vii) de publier les résultats de la politique actuellement mise en œuvre et du travail thématique sur la propriété commune, le pastoralisme et les litiges fonciers, et entreprendre de nouvelles études sur l'accès des femmes à la terre et le régime d'exploitation des

² Les détails du programme figurent dans le plan d'action de la Coalition approuvé par le Conseil de la Coalition.

forêts; et viii) de poursuivre au niveau mondial son travail de plaidoyer au sein du système des Nations Unies et d'autres forums internationaux³.

11. Cette période de deux ans verra en outre un renforcement du rôle joué par les membres et partenaires dans la gouvernance, ainsi qu'un élargissement de la composition destiné à permettre l'accession de nouveaux membres issus d'un certain nombre d'organisations de la société civile et d'institutions internationales de développement œuvrant à la promotion d'une réforme agraire en faveur des pauvres, notamment d'ONG nationales et internationales et d'associations d'agriculteurs. À cet effet, les membres actuels élaboreront une stratégie avec la participation active des partenaires non membres, et en consultation avec d'autres organisations qui, sans être associées à la Coalition, travaillent aussi à promouvoir une réforme du régime foncier en faveur des pauvres.
12. L'accord de don prévoit plusieurs étapes semestrielles qui devront être atteintes pour que le FIDA poursuive son financement. Ces étapes seront les suivantes:
 - Au terme de la première phase de six mois, le Conseil et l'Assemblée des membres devront avoir pleinement approuvé: i) le plan d'action de la Coalition et son nouveau cadre stratégique pour la période 2007-2010; et ii) une stratégie intégrée de mobilisation des ressources.
 - À échéance de 12 mois, une décision définitive devra avoir été prise concernant le statut juridique que la Coalition souhaite adopter, et le processus d'enregistrement de la Coalition en tant qu'entité dotée dudit statut devra avoir démarré. En outre, une stratégie d'augmentation du nombre de ses membres devra avoir été approuvée.
 - Dans le délai de 18 mois, la Coalition devra avoir accompli toutes les formalités légales relatives à son statut juridique et modifié en conséquence sa structure de gouvernance.
 - Au vingt-quatrième mois, i) un nouveau contrat avec le FIDA relatif aux opérations et au bail locatif devra avoir été approuvé et mis en application par les deux parties; et ii) un programme de travail axé sur les résultats devra avoir obtenu l'agrément du FIDA et des autres membres du Conseil. Conformément à la politique de financement sous forme de dons du FIDA, ce programme devra refléter les complémentarités au sein d'approches et d'activités stratégiques communes. En outre, tout financement futur dépendra de la réalisation des objectifs du cofinancement par d'autres donateurs de telle façon que, à l'échéance du vingt-quatrième mois, le cofinancement de l'ensemble du budget par les autres donateurs ne représente pas moins de 65% des fonds nécessaires, le cofinancement par d'autres donateurs de la partie administrative n'étant pas inférieur à 50%.

IV. Finalités et objectifs du don proposé

13. Le don proposé contribuera à répondre aux besoins institutionnels de la Coalition, qu'il s'agisse des tâches liées à la transition ou de la gestion du programme et des activités en cours, pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2008. Durant ce temps, la Coalition introduira progressivement les changements nécessaires tout en continuant d'administrer, mettre en œuvre et suivre les programmes en cours au niveau national, régional et mondial. Elle continuera également d'assurer ses fonctions de gouvernance et convoquera l'Assemblée des membres en 2007.
14. Le programme de travail se fonde non seulement sur les diverses évaluations mentionnées plus haut, mais aussi sur l'ensemble des enseignements tirés de l'expérience durant l'année écoulée. Le don proposé par le FIDA contribuera à

³ Dans l'annexe II du plan d'action de la Coalition approuvé par le Conseil de la Coalition figurent des précisions sur ces programmes et d'autres, qui s'inscrivent dans le programme général de travail de la Coalition étalé sur deux ans.

cofinancer les programmes de la Coalition, pour lesquels un financement supplémentaire d'environ 3,2 millions de USD a été mobilisé, comme indiqué ci-après à la section VI.

15. Ce financement permettra de soutenir la gestion de la Coalition, et notamment de couvrir les dépenses non récurrentes supplémentaires entraînées par la mise en œuvre de certains des éléments de la transition, dont le plus important est la constitution de la Coalition en tant qu'entité dotée d'un statut juridique reconnu, une part appréciable du financement étant affectée à la poursuite des programmes de la Coalition.

V. Demande de don

16. Le don demandé contribuera au financement des programmes de travail de 2007 et 2008, qui comprennent les modifications institutionnelles et les programmes et activités en cours, notamment la transformation de la programmation actuelle en un cadre stratégique ciblé qui soit explicitement aligné avec la mission et les objectifs de la Coalition. Le don servira également à financer les dépenses de gestion de la Coalition, notamment celles qui sont liées aux opérations, à l'administration et à la gouvernance. En 2007, les dépenses de gouvernance incluront notamment celles relatives à l'Assemblée des membres, financées par une contribution du FIDA que l'ACDI complètera par un apport d'un montant identique.
17. Pour ce qui est des opérations relevant du programme de la Coalition, la contribution du FIDA sera affectée aux dépenses de personnel relatives à la mise en œuvre des programmes, ainsi qu'au suivi et à l'évaluation. Les dépenses de personnel directement liées aux programmes de la Coalition, hors gestion et administration, sont estimées à 965 000 USD pour la période de deux ans. Sur cette somme, 830 000 USD proviendront du don, le solde étant à la charge des autres donateurs (voir section VI). La part du don du FIDA destinée à couvrir les dépenses de personnel liées aux programmes représente donc environ 20% du coût total des programmes, évalué à 4,9 millions de USD sur la base des fonds actuellement engagés.

Répartition indicative des fonds provenant du don du FIDA

En dollars des États-Unis

	2007	2008	Total
Organes directeurs			
- Conseil de la Coalition (deux fois par an)	30 000	45 000	75 000
- Assemblée des membres (tous les deux ans)	80 000		80 000
Personnel			
- Directeur, chargé de programme, assistant de programme, personnel d'appui	560 000	400 000	960 000
- Programmes régionaux et programmes de pays intégrant le programme de connaissances et d'appui aux réseaux	200 000	255 000	455 000
- Services d'appui au changement institutionnel: suivi et évaluation; établissement du plan opérationnel; services juridiques; autres services professionnels consultatifs	55 000	75 000	130 000
Total demandé de don	925 000	775 000	1 700 000

Le don du FIDA pour 2007/2008 comprend les dépenses relatives aux programmes (455 000), les dépenses de personnel (960 000) et d'autres dépenses administratives afférentes aux organes directeurs et aux services de soutien (285 000).

18. La demande de don adressée au FIDA s'élève au total à 1,7 million de USD pour la période de deux ans correspondant aux exercices 2007 et 2008.

VI. Financement du programme par la mobilisation de fonds auprès d'autres sources

19. Pour ses programmes et activités, la Coalition a mobilisé des fonds auprès d'autres donateurs, à savoir: i) 450 000 CAD approuvés par l'ACDI pour utilisation en 2007, la reconduction pour 2008-2009 étant à l'étude; ii) 200 000 USD approuvés par la Direction du développement et de la coopération suisse pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2007; iii) 500 000 USD approuvés par le Gouvernement belge pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2008; iv) 250 000 USD des Pays-Bas, la première tranche venant à échéance en 2006, la reconduction étant à l'étude; et v) 1,5 million de EUR alloués par la Commission européenne pour 2007 et 2008, qui devraient être approuvés d'ici à la mi-décembre 2006. En outre, une mission récente auprès de la Banque mondiale a permis de préparer le terrain pour une nouvelle demande de financement et pour des financements par pays avec plusieurs chefs de projet. Le Gouvernement norvégien a fait savoir qu'il était disposé à envisager d'apporter un soutien. Une demande de soutien aux activités menées par la Coalition en faveur de l'accès des femmes à la terre a été présentée au Centre de recherches pour le développement international (CRDI), soutien qui prendrait la forme d'une initiative conjointe dans le cadre de laquelle le CRDI accorderait à la Coalition les fonds nécessaires au financement de l'administration et des programmes.

VII. Recommandation

20. Je recommande que Conseil d'administration approuve la proposition de don en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la Coalition internationale pour l'accès à la terre, afin de lui permettre d'améliorer sa performance et de soutenir sa transformation institutionnelle, un don d'un montant n'excédant pas un million sept cent mille dollars des États-Unis (1 700 000 USD) pour les exercices financiers 2007 et 2008, qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Lennart Båge

Logical framework

<i>Overall objective</i>	<i>Indicators</i>	<i>Means of verification</i>	<i>Assumptions</i>
To strengthen the performance of ILC	Future actions of ILC meet with the performance criteria recommended by the external evaluation	Survey of members Monitoring and evaluation reports	
Purposes			
1. To reform the institutional structures and operations to improve effectiveness	The reform of the institutional structures and strategic planning framework produce measurable changes that have a positive effect by December 2008.	Minutes of Council November 2006 Minutes and record of proceedings of Assembly of Members 2007	Members and partners have a shared commitment to change Sufficient funds will be available
2. To develop and implement a strategic programming framework		New governance framework Budget linking strategic objectives and activities to resources	
Expected results			
1. ILC has an unambiguous legal status	Decision taken on the form of ILC legal identity by the 12-month point Legal requirements related to legal status concluded by the 18-month point The governance structure is revised accordingly to new legal status by the 18-month point	Records of discussions on ILC legal status among ILC members Official registration and legitimization of ILC legal status New official governance documents	Feasible options to provide ILC with appropriate legal status
2. IFAD's relationships with ILC are clearly established under an agreement(s) making explicit the roles and responsibilities of each institution with a set of measurable results for each component of the relationship	New business and housing agreement with IFAD by the 24-month point ILC result-based programme of work is agreed with IFAD and other Council members by the 24-month point Agreements with each IFAD division are implemented with a minimum of one concrete activity for 2007 and not less than 2 for 2008.	Agreements documenting relationships of IFAD-ILC: President's Bulletin, Housing Agreement, etc. Workplan of collaboration document between IFAD and ILC Documentation on collaboration with IFAD divisions	IFAD divisions are favourable to establishing partnerships with ILC
3. ILC has an integrated resource mobilization strategy. Targets for cofinancing by other donors achieved as a prerequisite for IFAD funding.	Cofinancing by other donors accounts for not less than 65 per cent of the required funding, of which not less than 50 per cent in the administrative portion, by the 24-month point.	Agreements with other donors ILC revenues report IFAD financial records of ILC financial status	Land issues retain or gain in the level of interest by donors
4. ILC has an approved Strategic Framework 2007-2010	Approval by the Council and the Assembly of Members of new Plan of Action by the 6-month point The new strategic framework meets the requirements resulting from the external evaluation	ILC Strategic Framework 2007-2010 Verbatim of Executive Council and Assembly of Members meetings	ILC Council is willing to accept fundamental change in the interest of establishing a forward looking strategic framework

<i>Overall objective</i>	<i>Indicators</i>	<i>Means of verification</i>	<i>Assumptions</i>
5. ILC has a member-led and member-based institution as validated by its revised governance framework, regionalized programme strategy designed and implemented by members and a plan for membership growth	Number of peer-to-peer monitoring and direct consultations/exchanges among members and partners increase	Exchange of reports of members Monitoring reports	Members are able to commit their organizations and some of their human and other resources to becoming more active and accepting higher levels of responsibility
	Number of members representing ILC in events, as ILC speakers and in delegations by ILC to regional and global events increases	Increased number of lessons learned and knowledge products from members Report of Assembly of Members	
	Budget allocated to member-to-member exchanges increase.	ILC registry of members ILC website and newsletter	
	The governance structure has clearly defined membership criteria, nominating procedures and strategy for acquisitions.	Report of regional meeting	
	Three regional strategies (Africa, Latin America, Asia)	Report of Executive Council	
	3 regional meetings held before December 2008		
	Three ILC regional focal points established in a member organization based in each region.		
6. ILC has a new programming framework that is focused on concrete results and supported by a business plan linking programmes to resources	Number of new members nominated during the Assembly of Members in 2007		Sufficient resources are available to invest in the costs of developing the new frameworks, including to research and cultivate potential donor partnerships
	The ILC Action Plan includes accurate and realistic results and indicators of performance	ILC Plan of Action 2007-2008 ILC resource mobilization plan 2007-2008	
	The ILC Action plan validated by the Coalition Council in November 2006	ILC monitoring and evaluation system – procedures documented	
	Resource mobilization plan approved by the Council in November 2006	Minutes of ILC Council and committee meetings	
	Monitoring and evaluation system in place at the 12-month point	ILC reporting to IFAD ILC reporting to the Coalition Council	

